Ski Club Vaujany

Dossier d'inscription saison 23-24

VAUJANY SKI CLUB

INSCRIPTIONS – Ski Club de Vaujany

Samedi 30 septembre 2023 à 14 H 00.

SALLE ….....

Déroulement des inscriptions :

LE DOSSIER D'INSCRIPTION DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE RENDU COMPLET ACCOMPAGNE DU PAIEMENT.
IL NE SERA PRIS AUCUNE LICENCE SANS LE PAIEMENT.

1- Vérification des documents d'inscription : **tous les documents remis doivent être complets et signés.**
2- Règlement de l'inscription et de la licence : **possibilité d'étaler le paiement jusqu'à 4 fois.**
3- Edition de la licence : elle vous sera envoyée par mail et doit être obligatoirement imprimée et placée avec le forfait.

Documents à fournir le jour de l'inscription :

- feuille d'inscription complétée et signée.
- le questionnaire de santé. (majeur ou mineur).
- 2 photos d'identité récentes (OBLIGATOIRE : 1 pour le forfait, 1 pour le dossier).
- Carte Tatoo ou Pass' Région ou pour les jeunes scolarisés en Rhône-Alpes (collège, lycée : prise en charged'une partie de la licence).
- Pass' sport (aide nationale de 50€)
- 1 Règlement intérieur par adhérent signé.
- 1 Charte du petit skieur par adhérent signée (enfants mineur par les parents).
- Autorisation anti-dopage complétée et signée.
- Autorisation de sortie du territoire complétée et signée (stage à l'étranger pour les catégories U12-U14-U16-U18).
- Photocopie de la carte de Sécurité Sociale Européenne (stage à l'étranger U12-U14-U16-U18).
- **Support Forfait (OBLIGATOIRE sinon facturé 2€).**

Pour les adhérents inscrits à la garderie de Vaujany merci d'informer le secrétariat du Ski Club.

SI VOUS AVEZ DU MATERIEL A VENDRE N'HESITEZ PAS À L'AMENER OU VOUS METTRE EN RELATION AVEC D'AUTRES ADHERENTS LE JOUR DE L'INSCRIPTION !!!
(VESTE, SOFTSHELL, CHAUSSURES, SKIS....)

Vous avez la possibilité de passer par le bon coin du club sur le Whatsapp.

RECAPITULATIF PIECES DOSSIER

Le dossier doit être complet le jour des inscriptions

Règlement	

Nombre de Chèque	N°	Montant
Chèque 1		
Chèque 2		
Chèque 3		
Chèque 4		
Montant total		€

Documents fournis			
Pass Région	☐	2 Photo d'identité	☐
Pass Loisir	☐	Photocopie Carte de sécu Européenne	☐
Autorisation de sortie du territoire	☐	Règlement intérieur signé	☐
Autorisation antidopage	☐	Charte « Petit skieur » signée	☐
Support forfait	☐	Accusé réception règlement	☐
certificat médical ou questionnaire de santé	☐	Notice d'information signée	☐

VAUJANY SKI CLUB

Photo

FICHE INSCRIPTION 2023-2024

Catégorie : …..... Ski Alpin ☐ FreeStyle ☐
Classe sportive ☐ BE ☐

Nom : …… Prénom : ……..

Date de naissance : ……... Pays de naissance …..... Ville de naissance …..... sexe : M/F

Adresse :

N°.....Rue……

Code postal …….. Ville ……

mail (pour facturation)……

téléphones Fixe : …..... Mobile (adhérent): …….. Mobile (Mère): ……..

Mobile (Père): …….. n°en cas d'urgence : ……..

Responsables de l'enfant :

Mère ou tuteur :
Nom : ……. Prénom : ……

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : ……..
Code postal…….. ville……...

Père ou tuteur :
Nom : ……. Prénom :……

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : ……..
Code postal……ville……

Je soussigné (Père, mère, tuteur*),…….....autorise mon enfant ….....
à participer à toutes les activités organisées par le Ski club de Vaujany, avoir pris connaissance et signé le règlement intérieur ainsi que la charte du skieur (obligatoire pour chaque adhérent).

Je donne au responsable du groupe, l'autorisation de prendre toute décision qu'il jugerait utile devant la nécessité de procéder à des soins ou une éventuelle intervention médicale ou chirurgicale, ainsi que toutes dispositions que réclament des circonstances imprévues pour le maintien de la discipline ou de la sécurité des enfants.

Les enfants sont pris en charge par leur entraineur sur le lieu de leur entraînement (local du club). Pour les enfants en provenance des stations d'Oz ou de l'Alpe d'Huez, l'aller et retour en remontée mécanique s'effectue sous l'entière responsabilité des parents.
Trajets : Le ski club de Vaujany se dégage de toute responsabilité lors des trajets entre le domicile et le lieu de prise en charge par les entraineurs.
Il revient aux familles de gérer le transport de leur enfant du domicile au lieu de rendez-vous. Ceci ne s'applique pas aux trajets ou un transport en commun est organisé par le club.

Fait le …./..../..... A ……
Signature précédée de la mention *« Lu et approuvé »*

**Rayez la mention inutile*

Nom :
Prénom :

TARIFS SAISON 2023-2024

Renouvellement	Oui □ Non □	N° Licence .....
Nouvel adhérent	N° licence.....	Club :.....

Licence compétiteur né en **2008 et avant**	145,60 €
Licence compétiteur né en **2009 et après**	117,60 €

Montant licence €

Entraînements et Courses		
Formule de base ADHESION CLUB		350,00 €
Remise fratrie (- 10 % sur le 2ème et - 15 % sur le 3ème)		
Forfait saison (tarif ski club)		
Tarif unique licencié compétiteur	moins de 13 ans	171,50 €
Tarif unique licencié compétiteur	13 ans ou plus	229,50 €
Extension forfait annuel Grand Domaine + Les 2 Alpes	moins de 13 ans	392,00 €
Extension forfait annuel Grand Domaine + Les 2 Alpes	13 ans ou plus	450,00 €
Support forfait		2,00 €

Montant €

Tenue obligatoire (selon stock disponible)	
Pantalon	
Veste (30 % pris en charge par le club)	
Softshell	
Combinaison	
Bonnet + 2 tour de cou (homologué AFNOR-COVID)	
Cape de pluie	

Montant tenue €

TARIFS DES TENUES :

Veste Racing enfant	198€ (tarif club 138€*)
Veste Racing adulte	214€ (tarif club 150€*)
Softshell adulte	107€ (tarif club 75€*)
Softshell enfant	97€ (tarif club 68€*)
Pantalon enfant	128€
Pantalon adulte	149€
Cape de pluie	154€
Bonnet + 2 tours de cou (homologué AFNOR - COVID)	25€

*Le tarif club (30%) est applicable seulement sur la veste OU la softshell.

RAPPEL

Autres frais :

- **Tenues** : Dans la limite des stocks. (Voir avec d'autres adhérents pour racheter le matériel trop petits).

– **Les frais de stages** sont de 60,00 € par jour / enfant à la charge des familles (facturation au fur et à mesure des stages effectués).
– **Hébergement lors des déplacements sur les courses/ passages des tests DE** : proposés par les entraîneurs en fonction du lieu de déplacement et laissés à l'appréciation des familles. Pas de prise en charge par le club.

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné (e) mère, père ou tuteur ….....autorise le Ski Club Vaujany à prendre des photos ou des vidéos de mon enfant …....., lors des entraînements, des courses ou de toute autre manifestation organisés par le club et j'accepte que ces images soient utilisées sur ses différents supports de communication.

Fait le …./..../..... A ……
Signature précédée de la mention *« Lu et approuvé »*

SKI CLUB DE VAUJANY REGLEMENT INTERIEUR

****

Le présent règlement intérieur est établi conformément à l'article II des statuts du Ski Club de Vaujany.

Le but de ce règlement est de préciser pour chaque coureur et chaque famille entrant ou faisant partie du Ski Club, ce que doit être son engagement vis-à-vis de l'association qui l'accueille.

Compte tenu des efforts, tant financiers qu'humains mis à disposition par l'association, pour permettre à chaque membre d'atteindre son but, il est donc demandé à ceux-ci de respecter certaines règles.

L'application du présent règlement s'impose en conséquence formellement à tous les membres du Ski Club.

La présence aux réunions ou assemblées générales, et, par là même, la participation aux divers votes pouvant intervenir, sont strictement réservées aux membres adhérents du Ski Club dont la situation est parfaitement en règle vis-à-vis des statuts et du règlement intérieur.

****

1 - ADMISSION

1.1 - Le postulant à l'admission au sein du Ski Club doit :

Soit avoir leurs parents résidents permanents sur la commune.

Soit avoir leurs parents ou grands-parents propriétaires sur la commune.

Soit avoir leurs parents ou l'un d'entre eux disposant d'un contrat de travail à l'année ou saisonnier sur la commune.

Dans le cas où le postulant n'entrerait pas dans l'une des situations ci-dessus, son admission éventuelle fera l'objet d'un examen spécial du bureau qui seul sera habilité à prendre une décision.

1.2 - L'adhésion au club se fait par la remise complète du dossier d'inscription demandée par le Comité Directeur :

Le dossier comportant :

- Une photographie
- La fiche d'inscription complétée
- Le règlement de la cotisation : Licence + participation aux entrainements
- Le règlement intérieur signé par les parents et les enfants.

Toute nouvelle adhésion se fait sur recommandation de l'entraineur, sur avis de la commission sportive du club et du président et dans les conditions fixées par celle-ci. (Test)

1.3 – Toute personne titulaire d'une licence achetée au Ski Club est électeur et éligible à l'Assemblée Générale.

L'acquittement de la cotisation donne droit à la participation aux entrainements et aux courses organisées par le Club.

1.4 – Tous les ans, la commission sportive examine la liste des coureurs.

Le club se réserve le droit d'exclure ceux qui ne répondent pas à ce qui était attendu d'eux. (Assiduité, comportement).

En cours de saison, la commission sportive en concertation avec l'entraîneur responsable, se réserve le droit de changer le coureur inscrit dans une catégorie ou un groupe, pour l'affecter dans une autre catégorie ou un autre groupe correspondant plus à son niveau.

1.5 – Tout manquement grave aux règles du club (dégradation, détournement, violence envers les membres du club, non-respect des articles du règlement intérieur) peut être sanctionné par, un avertissement, une exclusion provisoire de l'entraînement ou des compétitions, ou une exclusion définitive du club.

Ces sanctions sont prononcées par la commission sportive en concertation avec l'entraîneur mandaté par elle à l'exception de l'exclusion définitive qui relève du Comité Directeur.

Ces procédures de sanction doivent garantir les droits de la défense et prévoir l'absence de toute discrimination.

Une exclusion définitive ne donne droit à aucune compensation financière pour la cotisation versée.

1.6 – Toute demande de mutation doit être transmise par écrit au Président du Comité Directeur, dans les délais prévus par le règlement FFS.

2°- LA PRATIQUE SPORTIVE DE COMPETITION

2.1 – Le coureur :

Le port d'un casque personnel et d'une dorsale sont obligatoires à l'entrainement et pour toutes les compétitions.

Le coureur s'engage à ne pas se doper et à signer le document officiel de la FFS autorisant le contrôle anti-dopage nécessitant une technique invasive.

2.1.1 – Le coureur doit rechercher toute occasion de se perfectionner, de progresser, c'est le cas pour tout ce qui touche à sa préparation physique et technique, et au déroulement des compétitions auxquelles il participe.

Il doit impérativement suivre les directives des entraîneurs à ces sujets lors des entraînements, des déplacements, en courses ou en stages.

2.1.2 – Le coureur s'engage à participer à toutes les séances d'entraînement et à toutes les compétitions pour lesquelles il a été inscrits.

L'inscription aux courses est un engagement ferme et définitif. Toute absence au départ devra être justifiée. En cas d'absence non justifiée, le coût de l'inscription à la course sera facturé aux familles.

Chaque famille aura l'obligation d'inscrire son enfant auprès de l'entraineur avant le mercredi précèdent la course à 18H dernier délai.

2.1.3 – Le coureur est pris en charge par le club :

- A partir du point et de l'heure fixés par l'entraîneur pour le rendez-vous (déplacement, stage).

- A partir de l'heure du début de l'entraînement ou de la compétition.

L'enfant reste sous la responsabilité de l'entraineur jusqu'à la fin de la séance. Il ne peut en aucun cas quitter la séance avant son terme sans que les parents aient donné expressément l'autorisation à l'entraineur.

En cas de séance écourtée pour condition météo, l'entraineur se doit de prévenir les parents.

Les trajets de liaison du domicile à ces points de rendez-vous aller/retour, sont sous l'entière responsabilité des parents.

2.2 - Le coureur et son environnement :

2.2.1 – Il est rappelé que les adhérents s'engagent à n'utiliser leur forfait que pour eux-mêmes, à en déclarer la perte ou le vol au Président du Comité Directeur. Chaque membre devra être titulaire d'un forfait pour les remontées mécaniques, le forfait « Grand Domaine » est obligatoire.

Il s'engage également à avoir un comportement exemplaire dans les files d'attente des remontées et à n'utiliser les couloirs prioritaires que dans le cadre des entrainements ou compétitions avec le club.

2.2.2 – Le coureur se doit d'avoir des relations de politesse et de courtoisie avec tous ceux qui constituent son environnement de skieur.

Il doit être conscient qu'à travers lui, c'est l'image du club et de ses partenaires qui participent à son équilibre économique qui est en question.

Il est aussi demandé à chaque coureur de porter systématiquement et en parfait état de propreté le blouson du Club sur les lieux de compétitions et ce afin de représenter l'identité de l'association et de ses partenaires.

2.2.3 – Le coureur s'engage à respecter les règles de sécurité telles qu'elles sont fixées pour la pratique du ski.

Cela concerne son comportement général sur les pistes, ainsi que le respect des règles fixées pour la compétition lors des entraînements ou en course.

2.2.4 – Le coureur s'engage à ne pas dégrader et à maintenir en parfait état de propreté les biens collectifs du club : locaux, véhicules, matériel commun.

Le coureur devra se soumettre à toutes les directives données par les entraîneurs dans ce sens.

2.3 – Les parents des coureurs :

2.3.1 - Ils sont tenus d'accepter les conditions matérielles et financières du club :

- Adhésion + licence

- Tenue

- Matériel adapté pour la pratique du sport en compétition

- Participation financière aux stages.

2.3.2 - Ils sont tenus de régler les factures et d'apporter tous les documents demandés par le club dans les délais prévus.

2.3.3 - Ils doivent respecter le présent règlement intérieur et ils se doivent de respecter les entraineurs et dirigeants de l'association, ainsi que les coureurs et leurs parents.

L'entraineur est responsable des coureurs sur les lieux d'entrainement et de compétition et seul maitre des décisions qu'il est nécessaire de pendre.

Lors des courses et des entrainements aucune intervention des parents présents ne sera tolérée.

2.3.4 – Afin de s'informer sur la vie du club et l'évolution de leurs enfants, les parents doivent participer régulièrement aux réunions générales ou individuelles.

Afin de contribuer à la vie du club, chaque membre ou leurs représentants légaux se doivent de participer activement et à titre bénévole à au moins une manifestation par an parmi les manifestations organisées par le club.

3°- LA PRATIQUE SPORTIVE : SECTION LOISIRS ADULTES

Objet du groupe :

Faciliter la mise en relation des parents pour skier ensemble, en utilisant les réseaux sociaux du club. Le club n'est en aucun cas organisateur et responsable des sorties mises en place.

3.1 – Réservé aux parents dont les enfants sont déjà coureurs au Ski Club de Vaujany

3.2 – Le parent doit s'acquitter de l'adhésion loisir et de la licence loisir

3.3 – Aucun encadrement n'est prévu par le club

3.4 – Cette section n'est pas prioritaire sur l'utilisation des véhicules du club

3.5 – Le parent doit respecter le règlement intérieur

3.6 – Le club dégage toute responsabilité en cas de pratique non autorisée sur le domaine skiable.

Fait à Vaujany le 07 janvier 2017

Les membres du bureau du Ski Club

Charte du Ski Club de Vaujany pour les skieurs mineurs

1. Ce que j'attends du ski club en tant que jeune skieur :

Le ski club doit me permettre de:

- skier pour le plaisir
- progresser dans mon organisation personnelle et sportive
- apprendre techniquement (traçage, fartage…)
- être dans une ambiance détendue et rigoureuse sur les pistes et hors ski
- me sentir en sécurité dans le groupe grâce à l'entraineur et aux autres adultes
- respecter des règles en me fixant des limites simples et claires défendues par l'ensemble des adultes (respect, solidarité, tolérance nécessaire à chaque être humain pour pouvoir vivre ensemble)
- m'organiser peu à peu dans ma vie grâce à l'expérience sportive
- vivre des moments variés autour de la pratique du ski et de la montagne

2. Le ski club attend de moi que:

- Je me fasse plaisir en skiant
- Je progresse à mon rythme
- Je participe à une ambiance agréable et sportive pour toutes et tous
- Je respecte les notions de sécurité que les adultes annoncent
- Je sois à l'heure aux entrainements
- Je donne une bonne image de la station à travers mon comportement (à travers moi il y a l'image du ski club et de la station)
- Je m'investisse un peu volontairement dans la vie du club (bénévolat dans des actions diverses, rangement du local, nettoyage,…)
- Je me comporte d'une manière constructive et positive dans tous les moments de vie commune
- Je prenne en compte ce qui m'est dit par les adultes (membres du bureau, entraineurs, parents, professionnels de la station)
- Je sois conscient que le travail de mes entraîneurs est celui de m'aider à progresser dans mon sport, et non celui de surveiller mon comportement ou celui du groupe que nous sommes!
- Je m'entraîne sur le stade, pendant que mon entraîneur prépare les parcours, je m'échauffe. Je peux faire des pistes en libre en adaptant les virages au terrain selon les directives de mon entraîneur.
- Je suive les consignes données lors des séances de ski libre avec l'entraîneur
- Je respecte les attentes dans les remontées, nous n'avons pas la priorité, et j'écoute le personnel des remontées mécaniques et des pistes.

- Si je me perds sur les pistes, j'appelle mon entraîneur avec mon téléphone et rejoins la remontée mécanique la plus proche pour l'attendre, Si je n'ai pas de téléphone, je demande à une personne de la station (pisteur ou personnel des remontées) d'appeler mon moniteur ou l'école de ski de Vaujany.
- La pause, s'il y en une, est décidée par l'entraineur et sert à se réchauffer, se désaltérer ou déjeuner. Pendant ces pauses, nous restons en groupe proche les uns des autres et l'entraîneur est avec nous. Il assure notre sécurité et veille à notre comportement à tous afin que ce moment soit aussi un bon moment de repos et d'amusement et non un chahut sans limite.
- Je respecte mes engagements sportifs : je participe aux courses auxquelles je suis inscrit(e) sauf si je suis malade. Je préviens mon entraineur au plus tôt quand je ne peux pas venir à un entrainement, si je suis en retard ou si je suis malade lors d'une course.

En cas de non respect de ces règles et après en avoir discuté avec le jeune et ses parents, l'entraîneur peut demander aux responsables du club que je ne fasse plus partie du groupe pendant un certain temps, ou pour toujours, si je ne me comporte pas correctement!

Je n'oublie pas que nous formons un groupe sportif dans lequel l'entraide, le respect et l'amitié sont des valeurs importantes.

!!!!! Nous nous aidons et nous nous encourageons, petits et grands !!!!!

Je m'engage à respecter cette charte et j'ai bien noté les sanctions prévues, en cas de non respect des règles.

Date et Signature du skieur :

……

Fédération Française de Ski
www.ffs.fr - contact@ffs.fr

Chaque athlète mineur ou majeur protégé devra avoir sur lui lors de tout déplacement en stage ou en compétition, une copie de cette autorisation ainsi que sa carte d'identité nationale et sa Licence Fédérale.

AUTORISATION PARENTALE OU DU REPRESENTANT LEGAL

POUR LES CONTRÔLES ANTI-DOPAGE NECESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE

(PRELEVEMENT SANGUINS NOTAMMENT)

ARTICLE R.232-52 DU CODE DU SPORT

Si le sportif contrôlé est un mineur, tout prélèvement nécessitant une technique invasive ne peut être effectué qu'au vu, outre de l'autorisation de l'intéressé lui-même, d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. Si le sportif contrôlé est un majeur protégé et que la réalisation d'un tel prélèvement entre dans les catégories d'actes pour lesquelles l'intéressé bénéficie de l'assistance de la personne chargée de sa protection dans les conditions de l'article 459 du code civil, ce prélèvement ne peut être réalisé qu'au vu d'une autorisation écrite de cette personne remise dans les mêmes conditions. L'absence d'autorisation est constitutive d'une soustraction au prélèvement d'un échantillon au sens du 1° de l'article L. 232-9-2.

POUR LA SAISON 20 _____/20_____

JE SOUSSIGNÉ(E), LE REPRESENTANT LEGAL, M./MME :

NOM – PRENOM : .....

ADRESSE COMPLETE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

DOMICILE : ..... PORTABLE .....

PROFESSIONNEL : ..... AUTRE .....

AUTORISE L'ENFANT ou LE MAJEUR PROTEGÉ :

NOM – PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

DISCIPLINE : .....

A subir des contrôles anti-dopage nécessitant une technique invasive dans le cadre de son activité sportive de licencié(e) de la Fédération Française de Ski.

Fait à ....., le .....

Signature du/des parent(s)
ou du représentant légal,
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature de l'intéressé(e),
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

50, rue des Marquisats - B.P. 2451 - 74011 ANNECY Cedex - **Tél. 04 50 51 40 34** - Fax 04 50 51 75 90
Association Loi 1901 - Fondée le 24 avril 1924 - Reconnue d'utilité publique le 29 octobre 1970 - Siret 775 691 603 00077 - APE 9319Z

ATTESTATION DU RENSEIGNEMENT D'UN QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ETAT DE SANTE DU SPORTIF PARTICIPANT A UNE MANIFESTATION

En application de l'article L. 231-2-1 du code du sport
et de l'article 12.3 du règlement des licences, mutations et affiliations FFS en vigueur

À conserver par l'organisateur de la manifestation

CAS D'UN(E) SPORTIF(VE) MINEUR(E)

A COMPLETER PAR LES MINEURS TITULAIRES D'UN TICKET COURSE

Cette attestation n'est pas nécessaire dans le cas d'un mineur licencié (car il a déjà rempli le questionnaire de santé au moment de sa prise de licence)

A COMPLETER PAR LA OU LES PERSONNES EXERÇANT L'AUTORITE PARENTALE

Je soussigné(e) M/Mme .....

En qualité de représentant légal de .....

Atteste sur l'honneur avoir renseigné, conjointement avec le mineur dont je suis le représentant légal, et répondu par la négative, à l'ensemble des rubriques du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

- ⇨ Téléchargement : Questionnaire de santé mineur

CAS D'UN(E) SPORTIF(VE) MAJEUR(E)

A COMPLETER PAR LE LICENCIÉ(E) LOISIR OU DIRIGEANT OU LE TITULAIRE D'UN TICKET COURSE

Je soussigné(e) M/Mme .....

Atteste sur l'honneur avoir renseigné et répondu par la négative, à l'ensemble des rubriques du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif majeur.

- ⇨ Téléchargement : Questionnaire de santé majeur

****

Fait à .....

Le .....

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence carte neige ou de l'inscription à une compétition sportive

Attention, ce questionnaire de santé n'est pas applicable pour la pratique du biathlon (pour laquelle le certificat médical est obligatoire)

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :

Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille □ un garçon □	**Ton âge : ___ ans**	
Depuis l'année dernière	**OUI**	**NON**
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	□	□
As-tu été opéré (e) ?	□	□
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	□	□
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	□	□
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	□	□
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	□	□
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	□	□
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	□	□
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	□	□
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	□	□

As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	☐	☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	☐	☐
Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.		

Attention, même en cas de réponse négative à l'ensemble des questions, ce questionnaire ne doit pas être transmis au club ou à l'organisateur.
Le club ou l'organisateur ne doit conserver qu'une attestation du/des titulaire(s) de l'autorité parentale (via le feuillet détachable de la notice licence ou une attestation propre).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa
N°15699*01

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa
N° 15646*01

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

(article 371-6 du code civil ; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale ; arrêté du 13 décembre 2016)

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : .....

Prénom(s) : .....

Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à (lieu de naissance) : .....

Pays de naissance : .....

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : .....

Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) : .....

Prénom(s) : .....

Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à (lieu de naissance) : .....

Pays de naissance : ..... Nationalité : .....

Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :

❑ Père ❑ Mère ❑ Autre (préciser) : .....

Adresse : ....
N° (*bis, ter*) Type de voie Nom de la voie

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : .....

Pays : .....

Téléphone *(recommandé)* : __ __ /__ __ /__ __ /__ __ /__ __

Courriel *(recommandé)* : .....

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : |_|_|_|_|_|_|_|_| inclus.

Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.

Exemple : une autorisation signée le 1er septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »[1] :

DATE : |_|_|_|_|_|_|_|_| Signature du titulaire de l'autorité parentale :

[1] *Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.*

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION [1] :

Type de document (cocher la case) : ❑ Carte nationale d'identité ❑ Passeport ❑ Autre

(Préciser : .....)[2]

Délivré(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Par (autorité de délivrance) : .....

[1] *La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.*

[2] *Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans ; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité ; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.*

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »

BP AUVERGNE RHONE ALPES

Titulaire du compte/Account holder

SKI CLUB DE VAUJANY

PLACE DU TELEPHERIQUE
38114 VAUJANY

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.
This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identification Code)
FR76 1680 7001 5532 4485 9321 264				**CCBPFRPPGRE**
Code Banque	Code Guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation/Paying Bank
16807	**00155**	**32448593212**	**64**	**BPAURA BOURG D'OISANS**

BP AUVERGNE RHONE ALPES

Titulaire du compte/Account holder

SKI CLUB DE VAUJANY

PLACE DU TELEPHERIQUE
38114 VAUJANY

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.
This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identification Code)
FR76 1680 7001 5532 4485 9321 264				**CCBPFRPPGRE**
Code Banque	Code Guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation/Paying Bank
16807	**00155**	**32448593212**	**64**	**BPAURA BOURG D'OISANS**

BP AUVERGNE RHONE ALPES

Titulaire du compte/Account holder

SKI CLUB DE VAUJANY

PLACE DU TELEPHERIQUE
38114 VAUJANY

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.
This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identification Code)
FR76 1680 7001 5532 4485 9321 264				**CCBPFRPPGRE**
Code Banque	Code Guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation/Paying Bank
16807	**00155**	**32448593212**	**64**	**BPAURA BOURG D'OISANS**